

Dossier suivi par :
François DEMESSAZ
Maison de Pays – 9 Place de la Mairie
34380 Saint-Martin-de-Londres
04.67.55.73.67 / 06 18 36 82 08
demessaz@herault.chambagri.fr

Diagnostic Agro-pastoral pour le redéploiement d'une activité pastorale sur la commune de Juvignac

Contexte :

Afin de se doter d'outils permettant de gérer durablement les espaces naturels dont elle est propriétaire, la commune de Juvignac souhaite permettre le redéploiement d'une activité pastorale sur les secteurs dit « Le Martinet, le bois de Péret et la garrigues de Fontcaude » pour une superficie d'environ 40ha.

La commune de Juvignac est frontalière de Montpellier au nord-ouest. Le diagnostic pastoral porte principalement sur ce site

Voir carte de situation en annexe.

Contexte pédoclimatique :

La zone d'étude présente un relief globalement peu marqué mais vallonné et irrégulier. L'altitude varie de 50m (au sud de la Mosson) à 117 m (au sud de la garrigue de Fontcaude). La végétation se développe sur des sols calcaires et marno-calcaires majoritairement superficiels voire « squelettiques ». Elle est typique de l'étage méditerranéen et la strate arborée est dominée par le pin d'Alep ou le chêne vert.

La pluviométrie moyenne est relativement faible et très irrégulière. Les températures sont généralement clémentes en hiver et chaudes à très chaudes en été.

Les fortes contraintes pédologiques accentuent l'impact du climat méditerranéen sur la végétation qui doit s'adapter à de forts épisodes de sécheresses, parfois prolongés, et possibles en toute saison.

D'un point de vue hydrologie, la zone d'étude est traversée par la Mosson, cependant l'accès difficile et le fort étiage ne permette pas d'assurer un abreuvement constant pour el troupeau.

Enfin, nous rappellerons que ce secteur est soumis à un fort aléa incendie de forêt et qu'à ce titre, le redéploiement d'activité pastorale peut être un facteur favorable, permettant le contrôle voire la diminution de la biomasse combustible des peuplements arbustifs et forestiers.

Valorisation agricole et pastorale actuelle :

Jusqu'à récemment, le site n'est valorisé par aucune activité agricole.

ANALYSE DES SECTEURS PASTORAUX PERMETTANT DE CARACTERISER LES ESPACES AGROPASTORAUX PREEXISTANTS ET POTENTIELS

Un site pastoral est constitué d'une ou plusieurs unités de gestion structurées par des équipements (clôtures, points d'eau...) ou des points fixes sur lesquels s'appuie la conduite des animaux au pâturage.

La zone d'étude sera découpée en quatre secteurs distincts susceptibles de faire l'objet de choix différents d'un point de vue de leur gestion et de leur valorisation.

Le secteur du bois de Péret (3,1 ha) se distingue du fait qu'il ne soit pas en continuité du reste du périmètre d'étude mais également par le fait qu'il soit essentiellement constitué d'une chênaie verte.

Le secteur Fontcaude-Bassin (2,5 ha) est déconnecté du secteur Garrigues de Fontcaude par une route.

Le secteur Garrigue de Fontcaude (29 ha), ce secteur est le plus vaste.

Le secteur du Martinet (4,6 ha), est dans la continuité de la garrigue de Fontcaude. Il borde La Mosson et est traversé par un « chemin » de promenade.

La majeure partie de la zone d'étude ne faisant pas l'objet de pâturage, le diagnostic s'attachera à approcher les potentialités de valorisation et s'inscrira dans une logique de possible redéploiement d'activité(s) pastorale(s).

Analyse des potentialités pastorales du site

Cette analyse se fait avec une approche à différentes échelles. En premier lieu, une cartographie des végétations pastorales est établie. Elle est issue de la valorisation de données existantes, d'un travail de photo-interprétation et d'un diagnostic de terrain. Chaque unité, ou topo-faciès pastoral, est décrit d'un point de vue relief, végétation, accessibilité et circulation possible du troupeau. La ressource pastorale fait l'objet d'une description qualitative (saisonnalité, souplesse d'utilisation, ...) et quantitative (matière sèche potentiellement mobilisable exprimée en journée de pâturage/ha).

La seule analyse de la ressource sur pied ne suffit pas à déterminer l'usage pastoral qui peut en être fait, les autres éléments (relief, structure de la végétation, ...) conditionnant très largement l'usage possible sont intégrés et la ressource pastorale potentielle brute selon les faciès pastoraux est pondérée sur chaque secteur en fonction de ces caractéristiques. Ainsi, on pourra valoriser jusqu'à 100 % d'une ressource potentielle sur un relief favorable permettant un déploiement aisé du troupeau mais on pourra valoriser parfois moins de 50 % de la ressource potentielle sur un secteur d'accès malaisé ou au relief peu attractif pour le pâturage. Enfin, Le potentiel est exprimé au travers d'une fourchette pour sécuriser l'analyse quant à la mobilisation effective de la ressource par les animaux (savoir-faire de l'éleveur et des animaux, conduite de l'élevage, ...)

Unité de gestion	Surface	Végétation dominante	Type de ressource				Indice de Circulation	Report sur pied	Journée caprins /ha moyenne		Journée caprins /secteur total		Saison d'utilisation pastorale	Fonction alimentaires attendues	Travaux complémentaires et observation
			Herbe	Feuille	Tige	Fruit			Basse	Haute	Basse	Haute			
Bois de Péret	3,1 ha	Boisement: Chênaie de chênes verts	+	+	-	++	2	Bon	150	200	465	620	Fin d'hiver, printemps, début été	Entretien des animaux (Tarisement / chevrettes)	Aménagements du point d'abreuvement Possibilité de pose d'une clôture fixe
Fontcaude-Bassin	2,5 ha	Lande fermée: Brachypode rameux, cistes sp., thym, romarin, genêts, filaire, pistachier, chêne kermes	+	+	-	++	4	Mauvais	100	150	250	375	Printemps et automne	Entretien des animaux (Tarisement / chevrettes)	Pose d'un point d'eau (cuve) Possibilité de pose d'une clôture fixe
Garrigue de Fontcaude	3,5 ha	Bande débroussaillée	++	++	+	-	1	Mauvais à faible	100	150	350	525	Printemps et automne	Entretien des animaux (Tarisement / chevrettes)	Il est nécessaire de réaliser des travaux d'ouverture en layon afin de permettre l'exploration par les animaux de l'ensemble du secteur
	1,2 ha	Boisement de résineux	++	+	+	-	2	Bon	100	150	120	180	Fin d'hiver		
	24,3 ha	Lande à Kermes haute et fermée	+	+	-	++	5	Mauvais	10	50	243	1215	Printemps et automne		
Martinet	4,6 ha	Rypisilve et mosaïque de pelouses et landes fermées: Aphyllante de Montpellier, Brachypode rameux, cistes sp., thym, romarin, genêts, filaire, pistachier, chêne kermes	++	+	+	-	3	Mauvais à Moyen	100	150	460	690	Fin de printemps et automne	Entretien des animaux (Tarisement / chevrettes)	Il est nécessaire de réaliser des travaux d'ouverture en layon afin de permettre l'exploration par les animaux de l'ensemble du secteur

1888 3605

Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Maison des Agriculteurs - Bât. A - Mas de Saporta - CS 10010 - 34875 Lattes Cedex
Tél. : 04 67 20 88 00 - Télécopie : 04 67 20 88 96

Conduite, aménagements et calendrier prévisionnel de pâturage :

Dans l'hypothèse du redéploiement d'activité pastorale, le potentiel évalué est limité, il ne permet pas d'envisager la création d'une activité mais uniquement de conforter une activité existante.

Le site pourrait convenir à un troupeau de 30 à 50 caprins en période de tarissement ou de chevrettes pour une durée de 1 mois à 2 mois en fonction du type de lot amené.

Il est possible de retenir l'option d'un pâturage équin pour un lot de 5 à 10 animaux de plus de 3 ans, si possible de race rustique (Camarguaise) pour une durée de 1 mois à 1,5 mois.

- Interventions sur la végétation :

Dans l'hypothèse d'un redéploiement caprin, l'exploration et la réouverture du milieu devrait se faire premièrement et progressivement par le pâturage, sans intervention particulière. Ce n'est que suite aux premières années de pâturage qu'un premier bilan pourrait permettre de cibler les secteurs nécessitant une intervention.

Il est très probable que le principal objectif serait de faciliter la circulation des animaux au sein des zones les plus embroussaillées, dans la mesure où celles-ci présentent une ressource à mobiliser. Cela pourrait être notamment le cas des secteurs de la garrigue de Fontcaude et du Martinet.

Il ne semble pas opportun d'intervenir fortement sur les secteurs très embroussaillés par le chêne kermès, le gain en ressource serait limité et le contrôle de la dynamique compliqué. Un objectif plus raisonnable serait plutôt de contrôler l'embroussaillage existant (bordure) et de permettre la circulation vers la ressource interstitielle par la création de layons. Ses travaux peuvent être réalisés par l'éleveur si il est équipé ou bien dans le cadre des chantiers agro-pastoraux des Forestiers-Sapeurs.

- Aménagement et équipements :

Sur l'ensemble du site, la conduite en parcs est adaptée à la valorisation des milieux embroussaillés. L'utilisation de parcs est un outil permettant la valorisation de zones embroussaillées et généralement de l'améliorer et de plus prélever sur la broussaille. Il serait favorable de ne pas s'en priver dans l'éventail des outils à disposition d'un éleveur.

Concernant les secteurs les plus embroussaillés, la mise en place de parc de nuit pourrait aussi permettre de les rouvrir progressivement le milieu.

Diverses options existent pour s'adapter au secteur (mobile, fixe, électrique, grillage, ...). Les contraintes de multi-usage peuvent tout à fait être intégrées au projet de parcs (tracé, passage, balisage...). Le risque de vol et de dégradation est aussi important sur cette zone (matérielle et animale).

Le site est assez fréquenté pour des activités de loisirs (VTT, marche, chasse) et le redéploiement de l'activité pastorale est potentiellement source de conflit d'usage qu'il serait souhaitable d'anticiper. Une information communication/sensibilisation pourra être initiée par la commune.

L'abreuvement des animaux est aussi une forte contrainte. Il n'y a aucune ressource mobilisable sur place et à moindre coût, seule l'installation d'abreuvoirs remplis quotidiennement par l'éleveur est envisageable des (cuves ou des abreuvoirs standards de capacité 400 L à 1000 L en fonction des besoins). L'accès à un point d'eau proche est fortement souhaitable pour faciliter le travail et éviter des trajets trop importants pour le remplissage des abreuvoirs.

Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Maison des Agriculteurs - Bât. A - Mas de Saporta - CS 10010 - 34875 Lattes Cedex
Tél. : 04 67 20 88 00 - Télécopie : 04 67 20 88 96

Mois		Mars	Avril	Mai	Juin	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Effectif total										
Unité de gestion	Bois de Péret – 3,1 ha									
	Garrigue de Fontcaude – Bois de résineux 1,2ha									
	Garrigue de Fontcaude – Bande débroussaillée 3,5 ha			En gardiennage ou ouverture sur parc à kermes						
	Garrigue de Fontcaude – Lande à kermes 24,3ha									
	Martinet – 4,6 ha ha									
	Bassin de Fontcaude- 2,5 ha									

Dans le cas d'un redéploiement, il paraît difficile au vu du faible potentiel d'envisager le passage à plusieurs périodes de l'année pour valoriser chaque type de végétation de façon optimale. Un passage printanier est favorable à une bonne gestion de l'herbe et de la ressource broussaille mais pourra être ponctuellement problématique pour la pérennisation de la ressource Aphyllante présente sur le secteur du Martinet et à l'Est de la garrigue de Fontcaude.

Le calendrier de pâturage suivant doit servir de guide. Il est important de le coupler aux observations terrains en temps réels afin d'adapter la gestion aux conditions climatiques ou risque pour le milieu.

Si les conditions ne permettent pas d'assurer un pâturage optimal ou bien dégrade fortement le milieu, il doit être possible pour l'exploitant d'anticiper une sortie ou entrée des animaux dans le parc.

Il faudra rester vigilant à la portance du sol, notamment en début de printemps et à l'automne, lors d'épisodes pluvieux consécutifs.

Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Maison des Agriculteurs - Bât. A - Mas de Saporta - CS 10010 - 34875 Lattes Cedex

Tél. : 04 67 20 88 00 - Télécopie : 04 67 20 88 96